

Billets rachetables à revenu éventuel avec barrière, série 844 (\$ CA) (catégorie F) échéant le 22 décembre 2032, de BMO, liés à l'indice Solactive US Diversified EW Equity Daily CAD Hedged 133 AR



Durée de 7 ans
sous réserve du
remboursement par
anticipation des
billets par la Banque
de Montréal



**Caractéristique de
remboursement
mensuel**
* après la 5^e date
d'observation



**Coupon éventuel
versé mensuellement
de 9,87 % par an**



**Protection
éventuelle à
l'échéance
de 25 %**

Points saillants du placement

Les billets offerts aux termes du supplément de fixation du prix sont des titres de créance non garantis émis par la Banque de Montréal. L'objectif des billets est d'offrir aux investisseurs un flux de revenu au moyen de paiements de coupons potentiels périodiques, assortis d'une protection en cas de baisse contre la perte de leur placement en capital découlant de tout rendement négatif supérieur au niveau barrière de l'indice Solactive US Diversified EW Equity Daily CAD Hedged 133 AR pendant la durée des billets. **Le capital N'EST PAS entièrement protégé aux termes des billets.**

- **Coupon éventuel** : 0,8225 % par mois (soit 9,87 % par année), à condition que le niveau de clôture soit égal ou supérieur au niveau de paiement du coupon.
- **Niveau de paiement du coupon** : 75,00 % du niveau initial
- **Remboursement par anticipation** : remboursement par anticipation automatique au pair plus tout paiement de coupons final si le niveau de clôture est égal ou supérieur au niveau de remboursement par anticipation à une date d'observation du remboursement par anticipation. Les billets ne peuvent pas être automatiquement remboursés par anticipation avant la sixième date d'observation.
- **Niveau de remboursement par anticipation** : 110,00 % du niveau initial
- **Protection barrière** : 25,00 %
- **Participation à la baisse** : 100,00 %, en dessous du niveau barrière

Portefeuille de référence

Actif de référence	Symbole
Indice Solactive US Diversified EW Equity Daily CAD Hedged 133 AR	SUSDD133

L'indice Solactive US Diversified EW Equity Daily CAD Hedged 133 AR est un indice à rendement ajusté. Il vise à suivre le rendement total brut de l'indice Solactive US Diversified EW Equity Daily CAD Hedged Total Return (l'« indice sous-jacent »), calculé en dollars canadiens, déduction faite d'un facteur de rendement ajusté de 133 points d'indice par année qui sera calculé quotidiennement à terme échu (le « facteur de rendement ajusté »). Le niveau de clôture le 28 novembre 2025 était de 4 348,65. Le facteur de rendement ajusté divisé par le niveau de clôture était donc égal à 3,06 % le 28 novembre 2025. Pendant la durée des billets, la somme du facteur de rendement ajusté sera d'environ 932 points d'indice, soit 21,43 % du niveau de clôture le 28 novembre 2025. L'indice sous-jacent vise à suivre le rendement de l'indice Solactive US Diversified EW Equity TR (l'« indice de base ») et couvre le risque de change par rapport à une devise locale sur une base quotidienne par le biais de contrats de change à terme. L'indice de base vise à suivre le rendement de 10 sociétés à forte capitalisation du marché boursier américain dans plusieurs secteurs, dont les télécommunications, les services financiers, la technologie et les biens de consommation.

Le 28 novembre 2025, le rendement en dividendes de l'indice sous-jacent était de 1,70 %, soit un rendement en dividendes global d'environ 11,91 % pour la durée des billets (dans l'hypothèse où le rendement en dividendes demeure constant et les dividendes ne sont pas réinvestis).

Un placement dans les billets ne constitue pas un placement direct ou indirect dans l'actif de référence. Vous n'avez pas droit aux dividendes ni aux distributions versés sur l'actif de référence.

Renseignements supplémentaires

Code Fundserv	Offert jusqu'au	Date d'émission	Date d'échéance	Placement minimal	Commission de vente
JHN20747	17 décembre 2025	22 décembre 2025	22 décembre 2032	2 000,00 \$ CA	Néant

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable de base applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable de base applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.



Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller en placements.

www.bmonotes.com

Renseignements supplémentaires sur le placement

Émetteur	Banque de Montréal
Notes de l'émetteur	Moody's : « Aa2 »; S&P : « A+ »; DBRS : « AA » (dépôts à long terme > 1 an)
Actif de référence	Indice Solactive US Diversified EW Equity Daily CAD Hedged 133 AR (symbole : SUSDD133).
Monnaie des billets	Dollar canadien (\$ CA)
Capital déclaré	100,00 \$ CA par billet
Placement minimal	2 000,00 \$ CA (20 billets)
Date d'émission	Le ou vers le 22 décembre 2025
Date d'évaluation finale	Le 15 décembre 2032, sous réserve d'un report si cette date n'est pas un jour de bourse ou si un événement perturbateur des marchés se produit.
Date d'échéance	Le 22 décembre 2032, sous réserve du fait que nous appelions les billets au remboursement par anticipation.
Durée	Environ sept (7) ans
Dates d'observation et de paiement	Se reporter à la rubrique « Dates d'observation et de paiement » ci-dessous.
Taux du coupon	0,8225 % par mois (soit 9,87 % par année)
Niveau de paiement du coupon	75,00 % du niveau initial
Paiements de coupons éventuels	Si les billets n'ont pas été remboursés, à chaque date de paiement des coupons, deux scénarios sont possibles : • Si le niveau de clôture à la date d'observation du coupon immédiatement précédente est égal ou supérieur au niveau de paiement du coupon, vous recevrez un paiement de coupons égal au capital déclaré multiplié par le taux du coupon. • Dans le cas contraire, vous ne recevrez pas de paiement à cette date de paiement des coupons.
Niveau de remboursement par anticipation	110,00 % du niveau initial
Remboursement par anticipation automatique	Les billets seront remboursés par anticipation à une date de paiement relatif au remboursement par anticipation si, à la date d'observation du remboursement par anticipation correspondante, le niveau de clôture est égal ou supérieur au niveau de remboursement par anticipation. Dans le cadre d'un tel remboursement par anticipation, vous recevrez un paiement en espèces qui correspond au capital déclaré, en plus de tout paiement de coupons éventuels final. Aucun autre paiement ne sera effectué après cette date de paiement relatif au remboursement par anticipation. Les billets ne peuvent pas être automatiquement remboursés par anticipation avant la sixième date d'observation.
Niveau initial	Le niveau de clôture à la date d'émission
Niveau final	Le niveau de clôture à la date d'évaluation finale

Rendement de l'actif de référence	À l'égard d'une date donnée, le rendement de l'actif de référence est déterminé selon la formule suivante : $= \frac{\text{niveau de clôture} - \text{niveau initial}}{\text{niveau initial}}$
Rendement final de l'actif de référence	Le rendement de l'actif de référence à la date d'évaluation finale
Niveau barrière	75,00 % du niveau initial
Participation à la baisse	100,00 %, en dessous du niveau barrière
Événement barrière	Surveillance à l'échéance uniquement
Paie ment à l'échéance	Si les billets n'ont pas été remboursés par anticipation, à l'échéance, vous recevrez pour chaque billet que vous détenez alors, en plus de tout paiement de coupons éventuels final : • Si le niveau final est égal ou supérieur au niveau barrière, un paiement à l'échéance égal à 100,00 \$ CA. • Si le niveau final est inférieur au niveau barrière, un paiement à l'échéance directement lié au rendement de l'actif de référence. Le paiement à l'échéance correspondra à la formule suivante, sous réserve d'un paiement minimal de 1,00 \$ CA : $= 100,00 \\$ CA + (100,00 \\$ CA \times \text{rendement final de l'actif de référence})$ Si les billets n'ont pas été remboursés par anticipation et que le niveau final est inférieur au niveau barrière, le paiement que vous recevez à l'échéance pourrait être considérablement inférieur au capital déclaré de vos billets et être aussi peu que 1,00 \$ CA.
Paie ment minimal	1,00 \$ CA par billet
Information fiscale additionnelle	Pour de l'information sur les incidences fiscales fédérales canadiennes liées à un placement dans les billets, se reporter à la rubrique « Incidences fiscales – Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu. Pour de l'information sur l'admissibilité à des fins de placement des billets pour certains régimes enregistrés, se reporter à la rubrique « Admissibilité à des fins de placement » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu.
Code Fundserv	JHN20747
Agent chargé des calculs	BMO Marchés des capitaux
Courtier	BMO Nesbitt Burns Inc., un membre de notre groupe, et Raymond James Ltée, à titre de courtier indépendant

**Marché
secondaire/frais
de négociation
anticipée**

Les billets ne seront inscrits à la cote d'aucune bourse. BMO Marchés des capitaux fera de son mieux dans une conjoncture de marché normale afin d'organiser un marché secondaire quotidien pour la vente des billets par l'intermédiaire du système de réception des ordres de Fundserv Inc., mais se réserve le droit de ne pas le faire à l'avenir, à son seul gré, sans vous en donner de préavis. Les demandes de vente doivent être faites au plus tard à 13 h (heure de Toronto, ou à toute autre heure fixée ultérieurement par nous ou par Fundserv) un jour ouvrable donné. Toute demande reçue après ce moment sera réputée envoyée et reçue le jour ouvrable suivant. La vente d'un billet Fundserv sera effectuée à un prix correspondant au cours acheteur du billet, déterminé par nous à notre seul gré. Aucuns frais de négociation anticipée ne s'appliqueront si les billets sont vendus avant l'échéance.

Se reporter à la rubrique « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.

Dates d'observation et de paiement

Date d'observation	Date d'observation du coupon*	Date d'observation du remboursement par anticipation*	Date de paiement des coupons/date de paiement relatif au remboursement par anticipation**
1	15 janvier 2026	s.o.	22 janvier 2026 (non remboursable)
2	13 février 2026	s.o.	23 février 2026 (non remboursable)
3	16 mars 2026	s.o.	23 mars 2026 (non remboursable)
4	15 avril 2026	s.o.	22 avril 2026 (non remboursable)
5	14 mai 2026	s.o.	22 mai 2026 (non remboursable)
6	15 juin 2026	15 juin 2026	22 juin 2026
7	15 juillet 2026	15 juillet 2026	22 juillet 2026
8	17 août 2026	17 août 2026	24 août 2026
9	15 septembre 2026	15 septembre 2026	22 septembre 2026
10	15 octobre 2026	15 octobre 2026	22 octobre 2026
11	16 novembre 2026	16 novembre 2026	23 novembre 2026
12	15 décembre 2026	15 décembre 2026	22 décembre 2026
13	15 janvier 2027	15 janvier 2027	22 janvier 2027
14	12 février 2027	12 février 2027	22 février 2027
15	15 mars 2027	15 mars 2027	22 mars 2027
16	15 avril 2027	15 avril 2027	22 avril 2027
17	17 mai 2027	17 mai 2027	25 mai 2027
18	15 juin 2027	15 juin 2027	22 juin 2027
19	15 juillet 2027	15 juillet 2027	22 juillet 2027
20	16 août 2027	16 août 2027	23 août 2027
21	15 septembre 2027	15 septembre 2027	22 septembre 2027
22	15 octobre 2027	15 octobre 2027	22 octobre 2027
23	15 novembre 2027	15 novembre 2027	22 novembre 2027
24	15 décembre 2027	15 décembre 2027	22 décembre 2027
25	14 janvier 2028	14 janvier 2028	24 janvier 2028
26	14 février 2028	14 février 2028	22 février 2028
27	15 mars 2028	15 mars 2028	22 mars 2028
28	17 avril 2028	17 avril 2028	24 avril 2028
29	15 mai 2028	15 mai 2028	23 mai 2028
30	15 juin 2028	15 juin 2028	22 juin 2028
31	17 juillet 2028	17 juillet 2028	24 juillet 2028
32	15 août 2028	15 août 2028	22 août 2028
33	15 septembre 2028	15 septembre 2028	22 septembre 2028
34	16 octobre 2028	16 octobre 2028	23 octobre 2028
35	15 novembre 2028	15 novembre 2028	22 novembre 2028
36	15 décembre 2028	15 décembre 2028	22 décembre 2028
37	12 janvier 2029	12 janvier 2029	22 janvier 2029
38	14 février 2029	14 février 2029	22 février 2029
39	15 mars 2029	15 mars 2029	22 mars 2029
40	16 avril 2029	16 avril 2029	23 avril 2029
41	14 mai 2029	14 mai 2029	22 mai 2029
42	15 juin 2029	15 juin 2029	22 juin 2029
43	16 juillet 2029	16 juillet 2029	23 juillet 2029

44	15 août 2029	15 août 2029	22 août 2029
45	17 septembre 2029	17 septembre 2029	24 septembre 2029
46	15 octobre 2029	15 octobre 2029	22 octobre 2029
47	15 novembre 2029	15 novembre 2029	22 novembre 2029
48	17 décembre 2029	17 décembre 2029	24 décembre 2029
49	15 janvier 2030	15 janvier 2030	22 janvier 2030
50	14 février 2030	14 février 2030	22 février 2030
51	15 mars 2030	15 mars 2030	22 mars 2030
52	12 avril 2030	12 avril 2030	22 avril 2030
53	14 mai 2030	14 mai 2030	22 mai 2030
54	17 juin 2030	17 juin 2030	24 juin 2030
55	15 juillet 2030	15 juillet 2030	22 juillet 2030
56	15 août 2030	15 août 2030	22 août 2030
57	16 septembre 2030	16 septembre 2030	23 septembre 2030
58	15 octobre 2030	15 octobre 2030	22 octobre 2030
59	15 novembre 2030	15 novembre 2030	22 novembre 2030
60	16 décembre 2030	16 décembre 2030	23 décembre 2030
61	15 janvier 2031	15 janvier 2031	22 janvier 2031
62	14 février 2031	14 février 2031	24 février 2031
63	17 mars 2031	17 mars 2031	24 mars 2031
64	15 avril 2031	15 avril 2031	22 avril 2031
65	14 mai 2031	14 mai 2031	22 mai 2031
66	16 juin 2031	16 juin 2031	23 juin 2031
67	15 juillet 2031	15 juillet 2031	22 juillet 2031
68	15 août 2031	15 août 2031	22 août 2031
69	15 septembre 2031	15 septembre 2031	22 septembre 2031
70	15 octobre 2031	15 octobre 2031	22 octobre 2031
71	17 novembre 2031	17 novembre 2031	24 novembre 2031
72	15 décembre 2031	15 décembre 2031	22 décembre 2031
73	15 janvier 2032	15 janvier 2032	22 janvier 2032
74	13 février 2032	13 février 2032	23 février 2032
75	15 mars 2032	15 mars 2032	22 mars 2032
76	15 avril 2032	15 avril 2032	22 avril 2032
77	17 mai 2032	17 mai 2032	25 mai 2032
78	15 juin 2032	15 juin 2032	22 juin 2032
79	15 juillet 2032	15 juillet 2032	22 juillet 2032
80	16 août 2032	16 août 2032	23 août 2032
81	15 septembre 2032	15 septembre 2032	22 septembre 2032
82	15 octobre 2032	15 octobre 2032	22 octobre 2032
83	15 novembre 2032	15 novembre 2032	22 novembre 2032
84	15 décembre 2032	15 décembre 2032	22 décembre 2032

* Si une date d'observation du coupon ou une date d'observation du remboursement par anticipation prévue n'est pas un jour de bourse pour quelque raison que ce soit, cette date sera alors le jour de bourse immédiatement précédent. De plus, ces dates peuvent également faire l'objet d'un report si un événement perturbateur des marchés se produit.

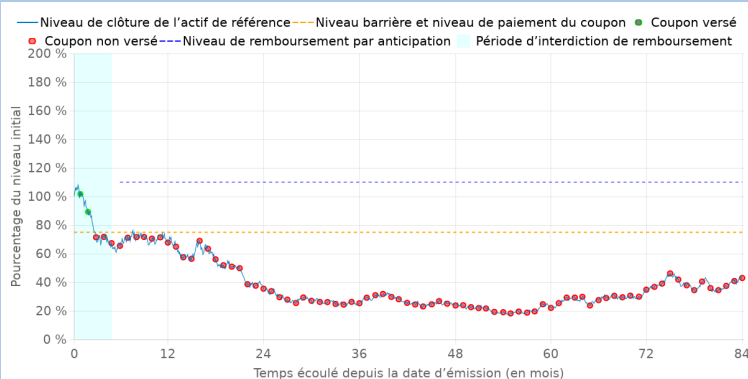
** Chaque date de paiement des coupons et date de paiement relatif au remboursement par anticipation peut faire l'objet d'un report si cette date n'est pas un jour ouvrable ou si un événement perturbateur des marchés se produit.

Caractéristiques des billets

Les exemples hypothétiques ci-après démontrent la façon dont le paiement que vous pouvez recevoir sera calculé et établi dans quatre scénarios différents. **Les niveaux de clôture hypothétiques utilisés dans ces exemples sont fournis aux fins d'illustration seulement et ne devraient d'aucune façon être interprétés comme des estimations ou des prévisions du rendement futur de l'actif de référence ou du rendement que vous pourriez réaliser sur les billets.** Tous les exemples hypothétiques supposent qu'aucun événement décrit à la rubrique « Certaines modalités supplémentaires pour les billets liés à un indice de référence » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu ne s'est produit pendant la durée. Pour faciliter l'analyse, les chiffres ci-dessous ont été arrondis.

Niveau barrière/niveau de paiement du coupon	Niveau de remboursement par anticipation
75,00 % du niveau initial	110,00 % du niveau initial

Exemple 1 : Paiement à l'échéance (scénario négatif)



Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	1,645 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	43,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	44,645 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	-10,87 %

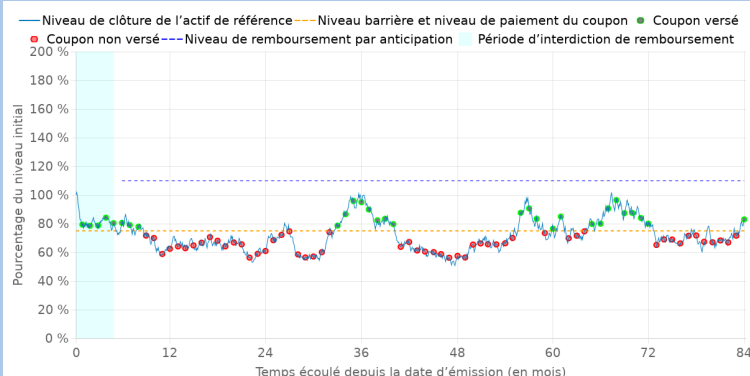
Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation, de sorte que les billets ne sont pas remboursés par anticipation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à la première et à la deuxième date d'observation du coupon et inférieur au niveau de paiement du coupon à toutes les autres; vous recevriez donc deux des paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 43,00 % du niveau initial, ce qui est inférieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -57,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance de 43,00 \$ CA par billet ainsi que des coupons totalisant 1,645 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à une perte annuelle composée de 10,87 % sur les billets).

Dans cet exemple, le paiement à l'échéance est calculé de la manière suivante :

$$\begin{aligned}
 \text{Paiement à l'échéance} &= 100,00 \$ \text{ CA} + (100,00 \$ \text{ CA} \times \text{rendement final de l'actif de référence}) \\
 &= 100,00 \$ \text{ CA} + (100,00 \$ \text{ CA} \times -57,00 \%) \\
 &= 43,00 \$ \text{ CA}
 \end{aligned}$$

Exemple 2 : Paiement à l'échéance (scénario neutre)



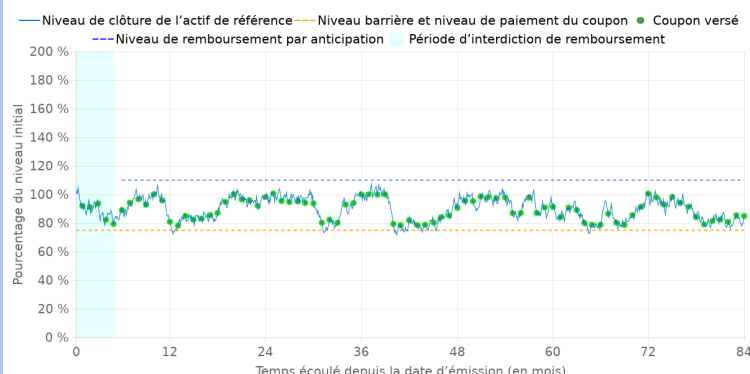
Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation, de sorte que les billets ne sont pas remboursés par anticipation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à trente des dates d'observation du coupon et inférieur au niveau de paiement du coupon à toutes les autres; vous recevriez donc trente des paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 83,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -17,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 24,675 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 3,20 % sur les billets).

Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	24,675 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	124,675 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	3,20 %

Exemple 3 : Paiement à l'échéance (scénario positif)



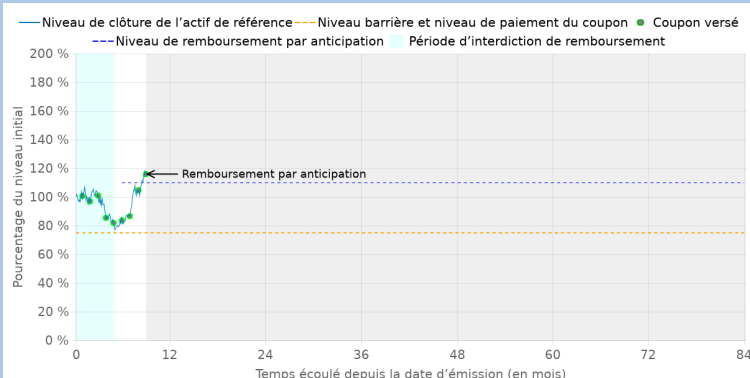
Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation, de sorte que les billets ne sont pas remboursés par anticipation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à toutes les dates d'observation du coupon; vous recevriez donc tous les paiements de coupons.

Enfin, le niveau final se situe à 85,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau barrière; le rendement final de l'actif de référence est donc de -15,00 %. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 69,09 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 7,79 % sur les billets).

Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	69,09 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	169,09 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	7,79 %

Exemple 4 : Remboursement par anticipation automatique



Sommaire des flux de trésorerie de l'investisseur par billet

(1) Capital versé	100,00 \$ CA
(2) Total des coupons reçus	7,4025 \$ CA
(3) Paiement à l'échéance reçu (remboursement par anticipation)	100,00 \$ CA
(4) Total du montant reçu = (2) + (3)	107,4025 \$ CA
(5) Rendement des billets (annualisé)	9,98 %

Dans cet exemple hypothétique, le niveau de clôture est inférieur au niveau de remboursement par anticipation à toutes les dates d'observation du remboursement par anticipation jusqu'à la neuvième date d'observation. Ceci entraîne le remboursement par anticipation des billets à la date de paiement relatif au remboursement par anticipation correspondant à la neuvième date d'observation. De plus, il est supérieur au niveau de paiement du coupon à neuf des dates d'observation du coupon; vous recevriez donc neuf des paiements de coupons avant le remboursement par anticipation des billets.

Enfin, le niveau de clôture se situe à 116,00 % du niveau initial, ce qui est supérieur au niveau de remboursement par anticipation; le rendement de l'actif de référence est donc de 16,00 % et les billets sont remboursés par anticipation pour un montant de 100,00 \$ CA. Par conséquent, vous recevriez un paiement à l'échéance égal au capital ainsi que des coupons totalisant 7,4025 \$ CA par billet pendant la durée des billets (ce qui correspond à un rendement annuel composé de 9,98 % sur les billets).

Mise en garde

Le présent document devrait être lu conjointement avec le prospectus préalable de base simplifié de la Banque de Montréal daté du 29 mai 2025 (le « prospectus préalable de base »), le supplément de prospectus visant les billets à revenu daté du 29 mai 2025 (le « supplément relatif au produit visant les billets à revenu ») et le supplément de fixation du prix n° 978 daté du 3 décembre 2025 (le « supplément de fixation du prix »), dans chaque cas dans sa version modifiée ou complétée.

Les sommes qui vous sont versées dépendront du rendement de l'actif de référence. Les billets ne sont pas conçus comme solution de rechange à un placement dans des titres à revenu fixe ou des instruments du marché monétaire. La Banque de Montréal ne garantit pas que vous réaliserez un rendement sur votre placement en capital dans les billets ni que votre placement en capital vous sera remboursé à l'échéance, sous réserve du montant du paiement minimal de 1,00 \$ CA par billet. Les billets fournissent une protection éventuelle seulement, ce qui signifie que vous pourriez perdre une partie ou la quasi-totalité de votre placement en capital dans les billets si le niveau final de l'actif de référence est inférieur à 75,00 % du niveau initial à la date d'évaluation finale. Se reporter aux rubriques « Certains facteurs de risque » du prospectus préalable de base, « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

Les souscripteurs éventuels doivent examiner attentivement tous les renseignements présentés dans le supplément de fixation du prix, le supplément relatif au produit visant les billets à revenu et le prospectus préalable de base et, plus particulièrement, ils doivent évaluer les facteurs de risque figurant aux rubriques « Facteurs de risque » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Facteurs de risque » du supplément de fixation du prix.

BMO Nesbitt Burns Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Par conséquent, la Banque de Montréal est un « émetteur relié » à BMO Nesbitt Burns Inc. aux termes du *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*. Se reporter aux rubriques « Mode de placement » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et « Mode de placement supplémentaire » du supplément de fixation du prix.

Les billets n'ont pas été ni ne seront notés. Une note n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir des placements, et elle peut faire l'objet d'une révision ou d'un retrait à tout moment par l'agence de notation pertinente.

Les billets ne constitueront pas des dépôts qui sont assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de tout autre régime d'assurance-dépôts conçu pour assurer le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution financière ayant accepté le dépôt. Se reporter à la rubrique « Description des billets – Rang » du supplément relatif au produit visant les billets à revenu.

Le résumé ci-dessus est uniquement fourni à des fins d'information et ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des billets. Le placement et la vente de billets peuvent être interdits ou restreints par les lois de certains territoires. Les billets peuvent être achetés uniquement là où il est légalement possible de les vendre et peuvent être vendus uniquement par des personnes autorisées à les vendre. À moins que le contexte n'indique le contraire, les termes qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix. Un exemplaire du supplément de fixation du prix, du supplément relatif au produit visant les billets à revenu et du prospectus préalable de base peut être obtenu à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca.

L'indice Solactive US Diversified EW Equity Daily CAD Hedged 133 AR est détenu, calculé, administré et publié par Solactive AG (« Solactive »), qui assume le rôle d'administrateur (le « promoteur de l'indice ») en vertu du Règlement (UE) 2016/1011. Le nom « Solactive » est une marque déposée de Solactive. Solactive est inscrite auprès de l'autorité fédérale allemande chargée de la surveillance financière (« BaFin ») et régie par elle. L'actif de référence est un produit de Solactive, des membres de son groupe et/ou de tiers concédants de licences et il a été accordé sous licence afin d'être utilisé par la Banque de Montréal et les membres de son groupe. Solactive et les membres de son groupe ne parrainent pas les billets, ne les endossent pas, ne les vendent pas ni n'en font la promotion. Aucun d'entre eux ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s).

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) », « BMO » et « BMO Marchés des capitaux » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal utilisées sous licence.